



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 131717

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la forte progression des prix des carburants à la pompe. Après une nouvelle flambée des prix de l'essence en fin de semaine dernière, c'est au tour du gazole de connaître une envolée de ses cours et de dépasser le record de 1,4541 euro le litre atteint en mai 2008. Cette hausse des carburants, et notamment celle du gazole qui représente environ 80 % de la consommation de carburant en France, va fortement impacter le pouvoir d'achat des ménages modestes et des classes moyennes ; une telle situation semble pourtant guère préoccuper le Gouvernement qui se contente d'inciter les consommateurs à « aller acheter l'essence là où c'est moins cher ». Dans le contexte actuel, il est de plus en plus insupportable de voir les compagnies pétrolières profiter des différentes augmentations des prix des carburants pour accroître de l'ordre de 12 % à 15 % leurs marges, ce alors que le coût supporté par les automobilistes correspond à des stocks le plus souvent constitués quand la valeur du baril n'était pas celle d'aujourd'hui. C'est pourquoi elle lui demande de procéder temporairement au blocage des prix de l'essence comme l'y autorise l'article L. 410- 2 du Code de commerce.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131717

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2853

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)